

Et si c'était le bon moment pour se former ?



Vouloir témoigner de sa Foi, ne pas se sentir légitime, avoir peur de mal faire...

Une École des témoins vous est proposée à Chartres ou en Beauce dès janvier 2027. Découvrez son contenu à travers la vidéo ci-dessous et des témoignages de ceux qui l'ont vécue en 2025-2026 sur Chartres.

- Pour revisiter les fondamentaux de la Foi
- Pour s'ancrer dans la Parole de Dieu
- Pour repérer l'action de Dieu dans nos vies et s'exercer à en témoigner

Au sein de petits groupes fraternels ...

En 2026, une cinquantaine de personnes venues de onze paroisses du diocèse ont cheminé ensemble au fil de ce parcours riche et nourrissant.

Découvrez leurs témoignages.

Pourquoi pas vous l'année prochaine de janvier à avril 2027 ?

Découvrez le calendrier pour suivre l'École des témoins sur Chartres ou la Beauce.

Inscrivez-vous dès maintenant pour bloquer les dates dans votre agenda.

[Calendrier et inscription École des témoins Chartres →](#)

[Calendrier et inscription École des témoins en Beauce →](#)

Le service de Formation est à votre écoute pour vous accompagner dans votre discernement.

À votre écoute

Annie Duriez

formation@diocesechartres.fr 02 37 88 00 26